

Plan de gestion de la bande côtière

SYNTHÈSE DU PROGRAMME 2021-2023

Depuis 2021 et la validation de la politique locale de gestion du trait de côte « Notre Littoral Pour Demain », la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche s'est dotée d'une stratégie de gestion comportant des plans d'actions opérationnelles sur le court terme.

Ce programme n'aurait pu se faire sans la participation d'acteurs clés (État, communes littorales, Conservatoire du littoral, Syndicat mixte des espaces littoraux...) et l'implication de nombreux services communautaires (environnement, équipes techniques, urbanisme, communication, etc.).

Couvrant la période 2021-2023 désormais achevée, l'heure est au bilan.



35

actions
prévues



19

actions réalisées
entièrement



7

actions
en cours



9

actions non
réalisées

Retrouvez le rapport complet sur cocm.fr.

Communauté de Communes



| www.cocm.fr

Réalisation de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche (octobre 2024).
Photos et icônes : Communauté de Communes. Imprimé par nos soins.



AXE A : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



- Connaissance des aléas grâce à des études permettant de disposer d'éléments d'aide à la décision, notamment sur les aménagements à envisager sur le territoire.
- Communication et culture du risque : sensibilisation des habitants par des publications à destination du grand public sur les réseaux sociaux, dans les bulletins communautaires, sur le site internet institutionnel.



60 %
d'actions réalisées



20 %
d'actions en cours



Connaissances



Service environnement : 138,5 h

Communication et culture du risque



Service environnement : 75,25 h



Service communication : 36,25 h



Dépenses : 121 110 €

Recettes : 24 264 €



AXE B : Surveillance et prévision de l'érosion

- Observation et surveillance par le biais de suivis topographiques et photographiques du trait de côte.
- Prévision de l'érosion : diffusion de bulletins de vigilance aux mairies lors d'événements météorologiques pouvant entraîner des risques littoraux.



60 %
d'actions réalisées



Observation



Service environnement : 148 h

Prévision



Service environnement : 6,75 h

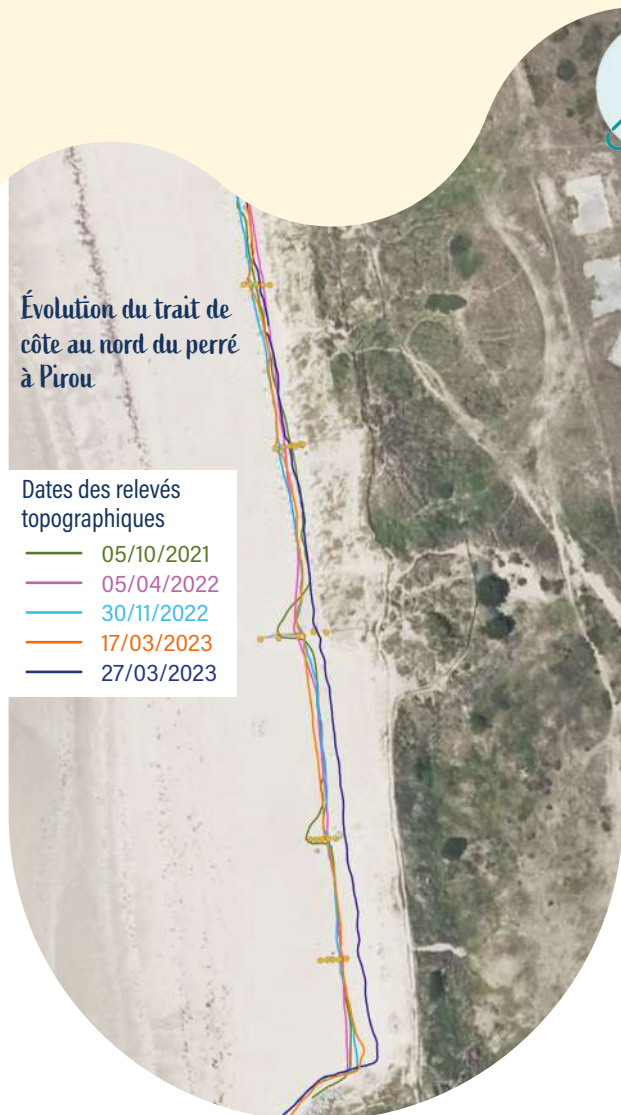


Dépenses : 3 587 €

Évolution du trait de côte au nord du perré à Pirou

Dates des relevés topographiques

— 05/10/2021
 — 05/04/2022
 — 30/11/2022
 — 17/03/2023
 — 27/03/2023





AXE C : Alerte et gestion de crise

- Élaborer des plans de sauvegarde communaux et intercommunaux.
- Gestion du recul brutal du trait de côte par la mise en place d'arrêtés municipaux vis-à-vis de la sécurité des personnes.

Les actions de cet axe n'étaient pas apparues comme prioritaires du fait de l'absence d'événement majeur jusqu'à la survenance de la tempête Ciaran le 2 novembre 2023. Les conséquences de cet épisode exceptionnel ont mis en exergue la nécessité de traiter cet axe de façon urgente.

À la suite de la validation, prévue en 2025, du Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) mené par l'État, toutes les communes concernées devront posséder un plan communal de sauvegarde (PCS), ce qui enclenchera le plan intercommunal de sauvegarde (PICS).



AXE D : Cohérence et articulation avec les autres stratégies et plans de gestion du territoire

- Cohérence avec les autres gestionnaires : communes, Département, Conservatoire du littoral, SyMEL (Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche), etc.
- Élaboration du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) d'Agon-Coutainville à Bretteville-sur-Ay (échéance 2025).
- Prise en compte des risques érosion et submersion dans le futur plan local d'urbanisme intercommunal.
- Projet partenarial d'aménagement (PPA) du littoral de Coutances Mer et Bocage (échéance 2024).



25 %
d'actions réalisées



75 %
d'actions en cours



Cohérence



Service environnement : 50 h

Prise en compte des risques



Service environnement : 21 h

Plan de prévention des risques littoraux



Service environnement : 50 h



Service aménagement du territoire : 20 h

Projet partenarial d'aménagement du Havre de Geffosses



Service environnement : 81,25 h



Dépenses : 7 500 €





AXE E : Réduction de la vulnérabilité des biens

- Adaptation et relocalisation : expérimentation avec le CEREMA sur les communes de Pirou et Saint-Germain-sur-Ay.



Concertation à Saint-Germain-sur-Ay et Pirou (janvier et mars 2023)



100 %
d'actions réalisées



Service environnement : 83,25 h



Service aménagement du territoire : 201,75 h



Dépenses : 93 603 €

Recettes : 30 477 €



AXE F : Accompagnement des processus naturels

- Installation de protections douces visant à préserver le littoral : renforcement du cordon dunaire et du pied de dune avec des branchages et fascines, restriction de la circulation d'engins motorisés grâce à des plots et barrières, balisage des zones protégées et des zones de passage pour les piétons par le biais de ganivelles...
- Communication sur la préservation des milieux dunaires : articles pédagogiques dans les bulletins communautaires et réalisation de panneaux de sensibilisation implantés proximité des accès à la mer.



65 %
d'actions réalisées



15 %
d'actions en cours



Service environnement : 202 h



Service technique : 269 h



Service communication : 22 h



Dépenses : 214 135 €

Recettes : 156 245 €



Plots et barrières à La Haye (installés en 2021)



Ganivelle à Pirou (installée en 2022)



Panneaux de sensibilisation "Attention, dunes fragiles !" (installés en 2023)